

Gestion des matières résiduelles (déchets)

Éviter l'enfouissement des déchets

La plupart des fonctions d'installation et de construction de Bell sont intégrées à ses activités d'exploitation. Nous sommes donc responsables de la gestion d'une partie importante des rebuts provenant de notre réseau. Le recours à des sous-traitants pour ces fonctions réduirait notre proportion de déchets destinés aux sites d'enfouissement, mais nous priverait d'un contrôle direct sur des fonctions qui influent directement sur l'expérience client et l'exploitation.

Dans le but de minimiser la quantité de déchets qu'elle expédie dans les sites d'enfouissement, Bell a mis sur pied plusieurs programmes pour réduire, réutiliser, recycler ou encore utiliser à d'autres fins les matières résiduelles produites par ses activités d'exploitation.

Plus récemment, nous avons aussi commencé à travailler sur une stratégie d'économie circulaire. Notre but est de créer des synergies entre nos programmes environnementaux pour permettre la création de boucles de valeur positive. Pour plus de détails, veuillez consulter la section sur [l'économie circulaire](#) à la fin de ce document.

POURQUOI C'EST IMPORTANT GRI 103

Tous les aspects de l'exploitation d'une entreprise produisent des déchets. La réduction des déchets est essentielle, car elle fait partie de notre engagement à augmenter notre efficacité opérationnelle et s'aligne sur les valeurs et les attentes des membres de l'équipe.

CE QUE NOUS FAISONS

Chez Bell, nous avons des programmes de tri, de réduction et de récupération des déchets depuis plus de 25 ans. Nous avons établi des objectifs et des processus de suivi et de production de rapports liés à nos activités qui produisent des déchets.

GRI 306-1, -2

SDG 12.4, 12.5

SASB

Performance globale du taux de diversion

En temps normal, nous aurions présenté les données relatives aux déchets dans cette rubrique. Cependant, l'impact de la COVID-19 sur nos activités et sur la gestion administrative de notre entreprise a fait en sorte que les données relatives à nos déchets ne peuvent être comparées à celles des années précédentes et, par conséquent, ne sont pas significatives. Au début de 2020, conformément aux exigences de la Santé publique, nous



avons considérablement ralenti nos activités, les membres de l'équipe ayant dû passer au télétravail. Pendant de nombreux mois après le premier confinement, nous avons poursuivi nos activités en pensant que nous serions rapidement de retour dans nos bureaux. Ce n'est qu'à la fin de 2020 que nous nous sommes rendus à l'évidence : le télétravail sera une réalité à long terme.

Les données sur les déchets d'une portion de nos activités et de nos immeubles administratifs sont en partie constituées d'estimations fondées sur le poids moyen des conteneurs de fournisseurs de services de collecte de déchets, estimations qui n'ont pas été mises à jour avant la fin de 2020. Puisque peu de membres de l'équipe étaient présents dans nos bureaux, et que les données sur les déchets sont fondamentalement basées sur le nombre de collectes de conteneurs multiplié par un poids moyen prédéterminé dans des conditions d'exploitation normales, les données de la majeure partie de la période ne sont pas représentatives de la réalité. De plus, nos données sur les déchets servent à évaluer le succès de nos initiatives visant à modifier les comportements de tri des déchets et à réduire les déchets. Les données doivent donc être précises et toujours fiables. Celles de 2020 ne sont pas significatives et ne sont pas utiles pour prendre des décisions.

Déchets de l'exploitation (services extérieurs, services de gestion de parc de véhicules et du réseau)

Bell récupère les matières résiduelles de l'exploitation depuis plus de trois décennies. Les câbles de télécommunications, les terminaux, les poteaux, les tourets de câble, les palettes en bois, les batteries plomb-acide et certaines matières dangereuses provenant des activités des équipes services extérieurs, services de gestion de parc de véhicules et du réseau sont réutilisés et recyclés. Cette année, la pandémie a eu un effet sur les volumes de déchets que nous avons générés. Entre autres, nous avons noté une diminution du volume de matériel envoyé au recyclage. Les entrepôts ont également connu une diminution du volume de matières recyclables et de déchets générés.

Veillez noter que nous ne considérons pas ces données comme significatives en raison des impacts de la pandémie de COVID-19 sur nos activités.

Déchets de l'exploitation générés (en tonnes)

Opérations	2020			2019		
	Déchets générés	Déchets détournés de l'enfouissement	Déchets dirigés à l'enfouissement	Déchets générés	Déchets détournés de l'enfouissement	Déchets dirigés à l'enfouissement
Parc de véhicules ¹	511	511	0	461	461	0
Matières dangereuses ²	1 961	1 961	0	1 481	1 481	0
Produits d'emballage ³	1 212	957	255	1 667	1 171	496
Équipement ⁴	16 995	7 280	9 715	18 089	8 539	9 549
Total	20 679	10 709	9 970	21 698	11 653	10 045

Les câbles de fibre optique, qui ne peuvent pas être recyclés ni réutilisés à l'heure actuelle, représentent encore un défi, puisqu'ils se retrouvent à l'enfouissement. Soucieux de cette problématique, nous avons participé aux **Grands Rendez-vous** organisés **Écotech Québec** afin d'exposer le défi auquel nous faisons face. Depuis, nous travaillons avec un partenaire pour trouver une solution de recyclage.

Matières dangereuses

La loi définit comme des matières dangereuses certaines matières résiduelles qui présentent des risques pour la santé ou l'environnement. Les lois et règlements fédéraux, provinciaux et municipaux imposent des règles strictes à la gestion des matières dangereuses, particulièrement lors de leur entreposage, de leur transport ou de leur mise au rebut. Si elles ne sont pas éliminées de la façon appropriée, ces matières peuvent se diffuser dans l'atmosphère ou dans le sol, polluer les eaux souterraines par lessivage.

Bell recueille les matières dangereuses provenant de son exploitation et en assure la gestion conformément aux normes les plus strictes. Certaines matières, dont les batteries, les petites

¹ Pneus, batteries, huile et filtres à huile, antigel usagé

² Batteries plomb-acide, piles alcalines, lampes fluorescentes, contenants d'huile, matières absorbantes et chiffons contaminés, contenants de produits en aérosol et autres matières sous pression, peintures, solvants et colles

³ Palettes en bois, cartons et emballages en plastique pour équipement du réseau

⁴ Matériel de télécommunications : câbles, terminaux, poteaux et tourets, par exemple

GRI 306-4

piles étanches, les contenants d'huile, les matières absorbantes et les chiffons contaminés, les contenants de produits en aérosol et d'autres matières sous pression, les peintures, les solvants et les colles, sont recueillies et gérées de façon centralisée. Des conteneurs spéciaux sont réservés à la collecte de ces matières dangereuses, qui sont expédiées au site de récupération de matières dangereuses, à Laval, au Québec. Nous y trions et entreposons les matières avant de les retourner aux entrepôts, de les recycler ou de les expédier dans d'autres sites en vue de leur élimination sécuritaire.

Dans certains cas, les matières résiduelles dangereuses provenant de l'exploitation de Bell sont gérées à l'échelle locale, dans des centres de travail, des centres de commutation et des magasins de Bell. Dans ces cas, le site local traite directement avec les fournisseurs de transport, de recyclage et d'élimination, et s'assure que les matières sont correctement gérées avec le support de l'équipe de Responsabilité d'entreprise et environnement. Les lois et règlements fédéraux, provinciaux et municipaux encadrent chaque étape de la gestion locale des matières résiduelles dangereuses.

Dans le but de ramener au minimum l'impact environnemental, nous mettons de l'avant une utilisation efficace des produits potentiellement dangereux. De plus, nous réduisons notre impact financier sur l'entreprise en achetant des produits rentables. Afin d'atteindre cet objectif, Bell a mis en œuvre un processus d'évaluation des nouveaux produits « contrôlés ».

Objectif de détournement des déchets dangereux

En plus d'autres objectifs en matière de déchets, nous devons rendre compte des résultats associés à notre objectif de confier 100% de nos déchets dangereux à des recycleurs certifiés d'ici 2024. À l'heure actuelle, nous détournons des sites d'enfouissement 100 % des matières dangereuses que nous récupérons, ce qui comprend toutes les batteries dans notre réseau et les matières résiduelles produites par nos parcs de véhicules. Il existe toutefois des lacunes en matière de récupération. Notre indicateur montre l'écart entre les déchets dangereux produits et les déchets dangereux récupérés.

Objectifs du programme de gestion des matières résiduelles dangereuses

- Réduire au minimum l'achat de matières dangereuses
- Récupérer toutes les matières dangereuses issues de l'exploitation de Bell
- Réduire au minimum l'enfouissement et l'incinération de matières dangereuses en maximisant la réutilisation, le recyclage et la récupération d'énergie
- S'assurer que les matières dangereuses sont transportées conformément à la réglementation
- Tenir à jour l'ensemble de la documentation requise concernant l'expédition de matières dangereuses
- S'assurer que nous connaissons l'ampleur des stocks de matières dangereuses entreposés au centre de récupération et que nous sommes en mesure de communiquer efficacement ce renseignement
- Assurer la gestion appropriée des piles et batteries détenues ou entretenues par Bell et retirées des locaux des clients.



Lors des années précédentes, nous avons des lacunes en matière de récupération dans la région Atlantique et au Manitoba, pour ce qui est des aérosols, des tubes fluorescents et de la peinture. En 2019, nous avons résolu la situation dans la région Atlantique. Nous travaillons également sur la mise en place d'un programme amélioré de récupération de ces produits pour le Manitoba. Cette année, ces catégories de matières dangereuses représentent 4 % de la quantité totale de déchets que nous produisons, mais nous pensons quand même qu'elles devraient être récupérées et confiées à des recycleurs certifiés. Nous visons à ce que ces services de collecte soient entièrement opérationnels d'ici 2024.

En 2020, nous avons pu récupérer et confier à des recycleurs certifiés environ 99 % des matières dangereuses que nous avons produites⁵.

Déchets des bureaux

Les programmes de réutilisation et de recyclage de Bell visent également les matières résiduelles telles que les déchets électroniques, les cartouches d'encre et le mobilier de bureau.

En 2009, nous avons lancé notre programme Faites le tri, qui incite les employés à trier leurs déchets à des postes centralisés en séparant le papier, le carton, le verre, l'acier, l'aluminium et les matières organiques. À l'heure actuelle, ce programme est offert dans 93 sites. Sans la participation de tous les membres de l'équipe, réduire les déchets dans nos bureaux ne serait pas possible.

2020 a été une année exceptionnelle en raison de la pandémie, et nous avons décidé de ne pas rendre compte de nos progrès sur notre objectif d'atteindre et de maintenir 55 kg de déchets des bureaux envoyés aux sites d'enfouissement par employé, car un nombre minimal de membres de l'équipe se trouvaient dans nos bureaux, et que les données sur les déchets sont fondamentalement basé sur le nombre de ramassages de conteneurs multiplié par un poids moyen prédéterminé dans des conditions de fonctionnement normales. Malgré ces circonstances, nous continuerons de poursuivre notre objectif qui est de ne plus destiner aux sites d'enfouissement, d'ici 2024, que 55 kg de déchets par employé des bureaux

5

administratifs que Bell possède ou loue chaque année. Cependant, nous surveillons de près ce que sera l'avenir du travail de bureau, et ajusterons notre objectif en conséquence.

Gestion écologique des appareils électroniques utilisés par les clients

Les résultats de la récupération des appareils mobiles sont difficiles à prévoir et à contrôler, car ils reposent souvent sur la fréquence à laquelle les clients remplacent leurs appareils par des modèles plus récents. Le taux de récupération dépend souvent du niveau d'activité économique : durant les périodes de ralentissement de l'économie, les gens sont moins enclins à renouveler leurs appareils et à s'abonner à de nouveaux forfaits. Elle est également liée au comportement des clients. D'après une **étude** menée en 2017 dans le cadre du programme Recycle mon cell de l'ACTS, 62 % des Canadiens conservent des téléphones cellulaires qu'ils n'utilisent plus. Compte tenu de la difficulté de prévoir le nombre de téléphones que nous pourrions récupérer, il nous est difficile de fixer un objectif à cet égard.

Bell récupère les téléphones mobiles dans le cadre de deux programmes complémentaires : le programme d'échange de téléphones et le programme **Le Bac Bell**. Ce dernier, lancé en 2003 et offert dans les magasins Bell et Virgin Mobile de même que chez les détaillants La Source participants, a été le premier programme pancanadien établi par une entreprise pour la collecte de téléphones mobiles en vue de leur réutilisation et de leur recyclage. De 2016 à 2020, Bell a fait don de plus de 250 000 dollars du produit net de notre programme de récupération de téléphones mobiles à un partenaire de l'initiative de santé mentale Bell Cause pour la cause. De plus, Bell participe aux programmes provinciaux de recyclage d'autres types de produits électroniques, comme les tablettes, les casques, les téléviseurs, les ordinateurs et les batteries.

Pour en savoir plus sur ces programmes, visitez la page Bell.ca/recyclage.

GRI 301-3

SASB

POURQUOI C'EST IMPORTANT GRI 103

Puisque les appareils de communication deviennent rapidement obsolètes, particulièrement dans le cas des téléphones mobiles, on en compte de plus en plus dans les déchets électroniques. L'élimination des déchets électroniques est un enjeu mondial, entre autres en ce qui a trait à la santé de ceux qui font le tri des composants.

Notre relation avec nos clients nous permet de gérer efficacement le recyclage, la réutilisation et l'élimination des produits. Les entreprises de télécommunications comme Bell font donc face à une réglementation de plus en plus stricte sur cet enjeu. Les règles de nombreuses régions au Canada sur la récupération et le recyclage des déchets électroniques sont contradictoires et exigent des entreprises qu'elles financent la récupération, le traitement, le recyclage et l'élimination adéquate des appareils. Notre relation avec nos clients est aussi à risque, car notre réputation pourrait être entachée si nous ne gérons pas les déchets électroniques correctement.

CE QUE NOUS FAISONS

Nous avons mis sur pied un programme efficace de gestion du recyclage, de la réutilisation et de l'élimination des déchets électroniques, qui comprend des programmes nationaux de reprise de produits, des boîtes de dépôt et des processus de retour par la poste.

En 2020, grâce à la participation de ses clients à ses programmes de récupération, Bell a détourné des sites d'enfouissement plus de 2 537 tonnes de matériel électronique. En raison de la COVID-19, les fermetures de magasins ont réduit l'achalandage et les d'opportunités de collecter les déchets électroniques dans les magasins. Nous avons noté une diminution de 172 tonnes de déchets électroniques en 2020 par rapport à 2019.

Déchets électroniques des clients récupérés, recyclés et enfouis

2019-2020 (tonnes récupérées, recyclées et enfouies)⁶

GRI 306-3, -4, -5

	2020			2019			Variation
	Déchets récupérés	Déchets recyclés	Déchets enfouis	Déchets récupérés	Déchets recyclés	Déchets enfouis	Déchets récupérés 2019/2020
Récepteurs télé	1 772	1 772	0	1919	1919	0	-147
Modems	747	747	0	770,7	770,7	0	-23,7
Appareils mobiles	15,9	15,9	0	18,4	18,4	0	-2,5
Batteries de téléphones mobiles	2	2	0	1	1	0	+1
Accessoires de téléphones mobiles	0,2	0,2	0	0,4	0,4	0	-0,2
Total	2 537,4	2 537,4	0	2 708,1	2 708,1	0	-172,4

⁶ PwC a fourni une assurance limitée sur cet indicateur. Voir la déclaration d'assurance de PwC

Objectif de Bell en matière de récupération des appareils utilisés par les clients

Nous croyons avoir un rôle important à jouer à l'égard de la récupération des appareils électroniques utilisés par les clients, compte tenu de notre relation étroite avec ces derniers. En 2017, nous avons commencé à rendre compte de nos progrès en vue de récupérer 10 millions de récepteurs télé, de modems et de téléphones mobiles entre le 1er janvier 2016 et la fin de 2020.

Les fermetures de magasins en raison de la pandémie COVID-19 ont conduit à une réduction globale du nombre total d'appareils collectés. Malgré ce défi, nous avons récupéré 2 094 234 appareils. Depuis janvier 2016, nous avons récupéré un total de 11 738 938 appareils, dépassant ainsi notre objectif de récupérer 10 millions d'électroniques d'ici 2020.

Appareils électroniques destinés aux clients récupérés

2016-2020 (nombre d'appareils récupérés)⁷

	2020	2019	2018	2017	2016
Récepteurs télé	1 004 786	1 199 381	1 151 635	1 268 793	1 103 220
Modems	996 786	1 133 372	1 052 726	1 051 270	945 715
Appareils mobiles⁸	92 662	169 473	248 193	176 981	143 945
Total	2 094 234	2 502 226	2 452 554	2 497 044	2 192 880
Total cummulatif annuel	11 738 938	9 644 704	7 142 478	4 689 924	2 192 880

⁷ Pour cet indicateur, PwC a produit une attestation d'assurance limitée. Veuillez vous reporter à l'Énoncé de certification de PwC

⁸ Les nombres de téléphones mobiles récupérés en 2016, 2017 et 2018 ont été retraités pour ajuster les données obtenues par les méthodes précédentes, qui ont été comptées en double. Les totaux cumulatifs annuels ont été ajustés en conséquence. Ce retraitement a diminué les données de 2 % pour les années 2016 à 2018.

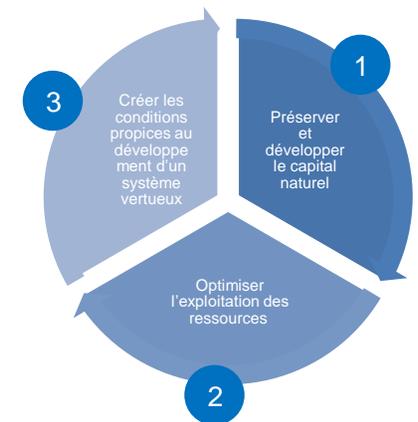
Économie circulaire

L'avenir de Bell est circulaire

Comme référence pour soutenir la transition de Bell d'une économie linéaire à une économie circulaire, nous utilisons les trois (3) principes directeurs de la Fondation Ellen MacArthur⁹:

1. Préserver et développer le capital naturel
2. Optimiser l'exploitation des ressources
3. Créer les conditions propices au développement d'un système vertueux

En utilisant ces principes comme lignes directrices pour le modèle économique circulaire de Bell, nous les adapterons afin d'exploiter efficacement l'ensemble des fonctionnalités de notre entreprise. Cela nous permettra d'adopter une approche holistique pour réduire et réutiliser les déchets dans le secteur des communications.



Qu'est-ce que Bell fait actuellement?

Approvisionnement en produits et services

L'un des éléments de base des activités de Bell dépend de l'approvisionnement en produits et services auprès des fournisseurs. Nous avons mis en place des requis et exigences en matière d'environnement dans les contrats d'approvisionnement, de sorte que tous les fournisseurs avec qui nous faisons affaire sont soumis à des normes conformes au Code de conduite des fournisseurs de Bell et aux critères durables pour les contrats.

En intégrant les critères durables de Bell aux contrats des fournisseurs où des biens tangibles sont fournis, nous sommes en mesure d'atténuer l'utilisation de substances toxiques et de minéraux de conflit, d'aborder la recyclabilité des matériaux, d'identifier les plastiques ainsi que d'évaluer l'efficacité énergétique et notre empreinte carbone globale avant que les produits entrent dans la boucle de valeur.

⁹ <https://www.ellenmacarthurfoundation.org/fr/economie-circulaire/concept>



Au début de l'année 2021, Bell a mis en place une directive corporative sur les plastiques à usage unique, dans le but de réduire ce type de déchets non recyclables. Au moment du lancement de la directive, quatre (4) catégories de plastiques à usage unique étaient visées. 1) Les sacs en plastique et 2) les articles promotionnels sont visés en ce moment; 3) les bouteilles d'eau en plastique et 4) les articles de la cafétéria seront en vigueur dès que les restrictions sanitaires liées à la Covid-19 seront levées. L'objectif de ces interdictions est de limiter l'achat et l'utilisation de ce type de plastique. D'autres produits seront identifiés ultérieurement et ajoutés à l'interdiction des plastiques à usage unique.

En tant qu'entreprise, nous orientons nos efforts vers la réduction à la source et la réutilisation de produits et de matériaux en encourageant nos unités d'affaires à repenser leurs habitudes de consommation, à remanier les processus d'emballage internes, à collaborer avec divers intervenants pour acheter et développer des produits et des emballages ainsi qu'à réutiliser les produits et les emballages si possible.

Pour en savoir plus sur les pratiques et politiques d'approvisionnement responsable de Bell, veuillez consulter la fiche d'information sur l'approvisionnement responsable sur notre [site web](#).

Recherche et développement des produits destinés aux clients

Chez Bell, nous nous efforçons constamment d'améliorer nos modèles d'affaires, nos processus et la conception de nos produits et services destinés aux clients. Pour développer des pratiques d'affaires efficaces, Bell encourage ses employés à repenser les méthodes de conception actuelles afin d'améliorer l'efficacité et la performance, de repenser les habitudes de consommation pour réduire le gaspillage de matériel à la source et de collaborer avec les intervenants pour gérer et rediriger les produits et les matériaux des sites d'enfouissement.

Pour s'assurer que nos produits destinés aux clients fonctionnent selon les normes les plus élevées, Bell participe à un programme volontaire d'efficacité énergétique appelé CEEVA (Accord volontaire canadien d'efficacité énergétique). Grâce à cette participation volontaire, Bell s'est engagée à améliorer l'efficacité énergétique des récepteurs et des petits appareils de réseautage afin de respecter les normes Energy Star.

Pour en savoir plus sur l'engagement de Bell à l'égard de l'Accord volontaire canadien d'efficacité énergétique, veuillez consulter les normes énergétiques relatives aux [récepteurs](#) et aux [petits appareils de réseautage](#).

Adopter des modèles d'affaires efficaces

Bien que le processus de transition de Bell vers une économie circulaire vient tout juste de commencer, nous avons déjà adopté diverses stratégies qui reflètent une économie circulaire, y compris la réutilisation et la réparation pour prolonger la durée de vie utile des produits et des matériaux.

Dans le cadre du déploiement et de la maintenance du réseau de Bell, nous avons créé un système de retour, de réparation et de réutilisation de nos tourets de câble en bois, qui servent à enrouler, à transporter et à poser des câbles. Après utilisation sur le terrain, les tourets en bois sont retournés à l'entrepôt, où ils seront réutilisés pour y enrouler un nouveau câble. Si un touret en bois est endommagé, il sera envoyé à un fournisseur aux fins de réparation et retourné à l'entrepôt pour être réutilisé par la suite. Si un touret en bois est trop endommagé et est irréparable, il sera démantelé et les matériaux seront expédiés à divers sites pour être recyclés.

Nos clients participent également au succès de nos initiatives circulaires en participant à nos modèles de location de récepteurs télé. Une installation typique d'un service de télévision acheté par un client de Bell exige un récepteur pour chaque téléviseur. Bell conserve la propriété de tous les récepteurs et utilise un modèle de location seulement lorsque les récepteurs ne sont pas vendus aux clients. En demeurant entièrement propriétaires des récepteurs tout au long de leur cycle de vie, nous sommes en mesure d'entretenir, de réparer et de réutiliser nos récepteurs, ce qui crée un système en boucle fermée pour notre technologie. En 2020, Bell a récupéré plus d'un million de récepteurs des clients et, parmi ceux-ci, nous avons pu redéployer plus de 700 000 d'entre eux.

En ce qui concerne nos appareils mobiles, les clients peuvent les retourner par l'intermédiaire du programme d'échange de Bell et ainsi obtenir un certificat équivalent à la valeur du téléphone qu'ils peuvent utiliser en magasin pour l'achat d'un nouveau téléphone ou d'accessoires. Les téléphones retournés sont envoyés à des entreprises spécialisées dans la remise à neuf et la revente de produits électroniques.

Regard vers l'avenir

Notre vision de l'économie circulaire chez Bell repose sur la mise à profit des fonctionnalités multidisciplinaires de quatre de nos programmes environnementaux existants, notamment l'approvisionnement responsable, la consommation de ressources, les matières résiduelles et la gestion écologique des produits.

Pour permettre la création d'une boucle de valeur de plus en plus positive, nous développons actuellement une structure d'économie circulaire robuste et holistique. Grâce à cette structure, nous voulons améliorer l'interfonctionnalité de nos programmes environnementaux actuels (énumérés ci-dessus), renforcer notre mécanisme d'achat afin de faire des achats les plus judicieux possible, car souvent le gaspillage n'est pas un accident, en reconnaissant les conséquences des décisions prises à l'étape de la conception, et en redéfinissant nos paramètres d'entreprise de manière à refléter les trois principes définis de l'économie circulaire de Bell.

Nous examinons également les avantages que les services de Bell peuvent apporter dans le cadre de la transition vers l'économie circulaire dans différents secteurs commerciaux.

Si cette fiche d'information contient des déclarations prospectives, y compris, sans s'y limiter, sur nos perspectives commerciales, plans, objectifs, priorités stratégiques, engagements, ainsi que d'autres déclarations qui ne renvoient pas à des faits historiques, ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives sont l'objet de risques et d'incertitudes et reposent sur des hypothèses donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives. Se reporter au plus récent rapport de gestion annuel de BCE Inc., mis à jour dans les rapports de gestion trimestriels ultérieurs de BCE Inc., pour obtenir plus d'information au sujet de ces risques, incertitudes et hypothèses. Les rapports de gestion de BCE Inc. sont disponibles sur son site web à bce.ca, sur SEDAR à sedar.com et sur EDGAR à sec.gov.